

fer devient cassant; on doit donc chercher à l'éliminer des coques dits métallurgiques, or, seules, les houilles maigres et les anthracites ne contiennent pas de soufre, associées à la mixture, fournissent un coke métallurgique excellent, résistant aux charges lourdes. Ce dernier combustible peut donc rendre de grands services.

Des expériences ont été faites sur les briquettes de M. de Velna, et on a pu constater que ce combustible donnait une somme de calories supérieure de 25 p. c. à celle de la houille ordinaire.

En 1892, à l'usine à gaz de Bruxelles, de nombreux essais ont été pratiqués tant sur les briquettes à gaz que sur la mixture, ces divers produits ont donné en moyenne par tonne 12,500 pieds cubes de gaz d'une qualité supérieure à celle du gaz normal de houille.

Pour la fabrication industrielle des briquettes on emploie les goudrons de pétrole d'Auvergne seuls et associés aux goudrons provenant de la distillation des schistes bitumineux. Les distilleries sont assez nombreuses et peuvent fournir des quantités de goudrons suffisantes pour de grandes industries et à des prix assez modérés pour en permettre l'emploi.

La fabrication des briquettes ne présente pas plus de difficultés que celles des autres agglomérés; il suffit d'adjoindre au malaxeur, un réservoir spécial pour l'introduction de la mixture dans le mélange.

Les briquettes peuvent affecter toutes les formes, suivant les matières employées, et l'on obtient de la même façon celles qui sont destinées aux locomotives et aux steamers, et les boulets ovoïdes pour l'usage domestique.

On peut associer la mixture même aux poussières de coke presque abandonnés et aux lignites dont l'exploitation est si restreinte en France.

Les prix de revient permettent une économie réelle sur le prix d'acquisition de la houille, et à poids égal de combustible, on possède une plus grande forme de calories, ceci est fort à considérer pour les navires.

MAX DURTAI.

Les journaux français signalent comme très avantageux l'emploi de la tourbe comme litière pour les animaux. Sa nature spongieuse lui permet d'absorber facilement les engrais liquides et sa propre composition chimique, sa richesse en azote, en potasse et en acide phosphorique, ajoutent à sa valeur comme engrais.

COMPTES-RENDUS.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL.

La chambre de commerce du District de Montréal a eu sa réunion ordinaire venant après-midi, dans les bureaux de M. Chs. Desmariseau. Membres présents: MM. J. D. Rolland, au fauteuil, D. Parizeau, M. P. P., J. X. Perrault, J. Haynes, J. Contant, Chs. Desmariseau, J. Fortier, F. D. Shallow, J. Aumond, Labrecque, C. P. Chagnon, etc.

Il n'y avait qu'une seule question sur l'ordre du jour, la question du musée commercial. M. D. Parizeau communiqua au conseil tous les renseignements qu'il avait recueillis à ce sujet, en Europe, lors de son dernier voyage. Il lut un prospectus du musée commercial de la chambre de commerce française de Bruxelles, le seul complet qu'il y ait au monde. Les règles et les conditions qui régissent cette institution peuvent conduire les Canadiens dans l'étude de notre entreprise.

En conséquence un comité est nommé pour étudier ce prospectus, prendre ce qui convient à notre pays, et donner un aperçu de la dépense à encourir. Ce point est important, car il faudra s'adresser au gouvernement pour avoir les fonds nécessaires pour assurer l'exécution d'un tel projet.

Font partie du comité, MM. J. D. Rolland, J. X. Perrault, D. Parizeau, L. E. Morin, J. Haynes, H. Laporte et J. Contant.

Puis la séance est levée.

CHAMBRE DE COMMERCE.

A la séance du conseil de la chambre de commerce de Montréal, (Board of Trade,) de mardi dernier, étaient présents: MM. W. W. Ogilvie, président, James A. Coulter, vice-président, Edgar Judge, trésorier, John Baird, D. L. Lockerby, David Roberts, J. D. Rolland, Chs. F. Smith et A. A. Thibodeau.

M. Judge fit rapport de son voyage à Ottawa, où il est allé avec M. Torrance représenter la chambre devant le comité des chemins de fer. Leur mission a rapporté des fruits, car ils ont obtenu que le choix de la route du chemin de fer Montréal Park au Island dans la ville de Montréal, fut laissé à la cité. Il restait encore une question à décider: si la compagnie serait responsable des dommages directs. Cette question a été remise à une séance ultérieure.

Le conseil remercia MM. Judge et Torrance des services rendus et les autorisa à suivre les discussions subséquentes du comité sur le bill.

Une lettre du sous-ministre de la marine est présentée, qui demande l'opinion de la chambre sur l'opportunité de soumettre à la juridiction du capitaine de port les bâtiments faisant le service de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse et des ports du golfe, ainsi que les barges qui transportent des marchandises entre Québec et Montréal. Référé à un comité spécial.

Après quelques remarques sur les retards éprouvés par le service des malles du vapeur Labrador à la Pointe au Père et à Rimouski, la résolution suivante fut proposée et adoptée.

«Le conseil de la chambre de commerce de Montréal a appris avec un profond regret le décès de M. Thomas Brodie, président de la chambre de commerce de Québec. La carrière de M. Brodie, comme citoyen de Québec et comme membre de la chambre de commerce de cette ville, lui a gagné

l'admiration et le respect non seulement de ses concitoyens et de ses collègues, mais aussi des centres commerciaux voisins. Ce conseil offre à la chambre de commerce de Québec ses sincères sympathies pour la double perte qu'elle a faite par le décès de M. Brodie, puisqu'elle perd en lui à la fois son président et l'un de ses membres les plus utiles et les plus influents.

«Copie de cette résolution sera transmise à la chambre de commerce de Québec.»

Comme le temps des vacances d'été approche, le conseil résolut de s'assembler mardi prochain, pour dépêcher les affaires qui pourraient se présenter et ensuite de s'ajourner, au convocati on par le président, jusqu'au commencement de septembre.

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC.

A une séance extraordinaire du conseil de la chambre de commerce de Québec, tenue samedi, à 3 heures de l'après-midi, à la salle de la chambre, les résolutions de condoléances suivantes ont été passées à l'occasion de la mort de M. Thomas Brodie, président de la chambre:

«Résolu—Que c'est avec un sentiment de profonde douleur que le conseil de la chambre de commerce de Québec a appris la mort de M. Thomas Brodie, président de la chambre, survenue à la suite de quelques jours de maladie;

«Que, par suite de cette mort prématurée, la chambre perd en M. Brodie non seulement son premier officier, mais aussi l'un de ses membres les plus utiles, les plus consciencieux et les plus laborieux, la ville de Québec l'un de ses citoyens les plus honorables et les plus estimés, et le commerce de Québec l'un de ses représentants les plus en vue et les plus influents;

«Qu'il, au nom de la chambre de commerce, le conseil s'empresse d'exprimer sa sympathie sincère à sa famille dans le deuil qui vient de la frapper;

«Que, en témoignage de leurs regrets et sympathies, les membres de la chambre assistent en corps aux funérailles du regretté défunt, samedi, 26 mai courant, à 2.30 heures p. m.

«Que copies des susdites résolutions soient adressées à sa famille, enregistrées dans les minutes du conseil et publiées dans les journaux de la ville.

N. LE VASSEUR, Secrétaire. E. B. GARNEAU, Président.

NIDS COMESTIBLES D'HIRONDELLES

Le plus spirituel des gastronomes nous apprend que la récolte des fameux nids d'hirondelles, si chers aux gourmets, a été, cette année-ci, exceptionnellement abondante et qu'on pourra s'offrir un potage chinois dans les prix modestes de \$1.00 à \$1.20. J'avoue que je m'intéresse un peu plus au rendement parfumé de nos truffes du Périgord.

C'est pourtant une chose exquise que ces nids étranges.

On sait que la salangane est une hirondelle de Java dont le nid comestible atteint parfois un prix exorbitant. Ce n'est pas en Chine, mais à Bornéo, à Timor, aux îles de